

## **Déclaration de Pékin sur la création des villes apprenantes**

*Apprentissage tout au long de la vie pour tous :*

*inclusion, prospérité et pérennité dans les villes*

**adoptée par la Conférence mondiale sur les villes apprenantes**

**Pékin (Chine), 21–23 octobre 2013**

## Déclaration de Pékin sur la création des villes apprenantes

*Apprentissage tout au long de la vie pour tous :*

*inclusion, prospérité et pérennité dans les villes*

### Préambule

Nous, les participants réunis à la Conférence mondiale sur les villes apprenantes, co-organisée par l'UNESCO, le ministère de l'éducation de la Chine et le gouvernement municipal de Pékin (Pékin, 21 - 23 octobre 2013), déclarons ce qui suit :

**Nous constatons** que nous vivons dans un monde complexe en perpétuelle évolution, dans lequel les normes sociales, économiques et politiques sont redéfinies en permanence. La croissance économique et l'emploi, l'urbanisation, l'évolution démographique, les avancées scientifiques et technologiques, la diversité culturelle et la nécessité de maintenir la sécurité humaine ainsi que la sécurité publique constituent quelques-uns des défis posés à la gouvernance et à la viabilité de nos sociétés.

**Nous affirmons** que, si nous voulons autonomiser les citoyens - c'est-à-dire tous les résidents des villes et des communautés, nous devons faire notre possible pour leur donner l'accès à un vaste choix d'opportunités d'apprendre tout au long de leur vie, et pour les encourager à les exploiter.

**Nous sommes convaincus** que l'apprentissage améliore la qualité de la vie, transmet aux citoyens la capacité d'anticiper et de relever les nouveaux défis, et contribue à édifier des sociétés meilleures et plus durables.

**Nous constatons** que le concept d'apprentissage tout au long de la vie n'est pas nouveau ; il fait partie intégrante du développement humain et est profondément ancré dans toutes les cultures et civilisations.

**Nous maintenons** que l'apprentissage tout au long de la vie apporte des bienfaits sociaux, économiques et culturels aux apprenants individuels et aux communautés, et doit constituer un objectif primordial pour les villes, les régions, les nations et la communauté internationale.

**Nous constatons** que la majorité de la population mondiale vit aujourd'hui dans des villes et régions urbaines, et que cette tendance s'accélère. Par conséquent, les villes et les régions urbaines jouent un rôle toujours plus important dans le développement national et mondial.

**Nous affirmons** que les « communautés apprenantes », les « villes apprenantes » et les « régions apprenantes » sont les piliers du développement durable.

**Nous assumons** que les organisations internationales et régionales ainsi que les gouvernements nationaux ont un rôle décisif à jouer dans le développement de sociétés apprenantes. Mais **nous sommes conscients** du fait que ce développement doit être ancré dans les régions, les villes et dans tous les types de communautés.

**Nous savons** que les villes assument un rôle de premier plan dans la promotion de l'inclusion sociale, de la croissance économique, de la sécurité publique et de la protection de l'environnement. Les villes doivent par conséquent être à la fois les architectes et les exécutants des stratégies qui favorisent l'apprentissage tout au long de la vie et le développement durable.

**Nous constatons** que les villes se différencient par leur composition culturelle et ethnique, leur patrimoine et leurs structures sociales. Néanmoins, les villes apprenantes ont de nombreuses caractéristiques en commun. *Une ville apprenante mobilise les ressources humaines et autres pour promouvoir un apprentissage intégrateur de l'éducation de base à l'enseignement supérieur ; elle ravive l'apprentissage au sein des familles et des communautés ; elle facilite l'apprentissage pour l'emploi et au travail ; elle étend l'usage des techniques modernes d'apprentissage ; elle accroît la qualité de l'apprentissage ; et elle favorise une culture de l'apprentissage tout au long de la vie.*

**Nous anticipons** que les villes apprenantes faciliteront l'autonomisation des individus, établiront la cohésion sociale, favoriseront la citoyenneté active, développeront la prospérité économique et culturelle et poseront les fondements du développement durable.

## Engagements

Nous nous engageons à entreprendre les actions suivantes qui peuvent transformer nos villes :

### 1. *Autonomiser les individus et promouvoir la cohésion sociale*

Dans les villes d'aujourd'hui, l'autonomie des individus et la cohésion sociale sont cruciales pour le bien-être des citoyens, favorisant la participation, la confiance, le rapprochement transculturel et l'engagement civique. Les villes devraient avant tout accorder une importance particulière à l'autonomisation des individus et à la cohésion sociale afin de permettre à leurs citoyens d'anticiper et d'affronter les défis liés à l'urbanisation.

Lors de la création des villes apprenantes, nous renforcerons l'autonomisation des individus et la cohésion sociale par les actions suivantes :

- garantir que chaque citoyen a la possibilité de devenir alphabète et d'acquérir les compétences de base ;
- inciter les individus à participer activement à la vie publique de leur ville, et leur donner les moyens de le faire ;
- garantir l'équité entre les sexes ;
- créer une communauté caractérisée par la sécurité, l'harmonie et l'inclusion.

## **2. *Soutenir le développement économique et la prospérité culturelle***

Si le développement économique joue un rôle fondamental pour accroître le niveau de vie et maintenir la santé économique des villes, la prospérité culturelle contribue fortement à la qualité de la vie. Constituant une mine de savoirs, d'opinions et de valeurs, la culture définit la manière dont les êtres humains vivent et interagissent au sein des communautés.

Lors de la création des villes apprenantes, nous soutiendrons le développement économique et la prospérité culturelle par les actions suivantes :

- stimuler une croissance économique intégratrice et durable ;
- réduire le taux de citoyens vivant dans la pauvreté ;
- créer des opportunités d'emploi pour tous les citoyens ;
- soutenir activement la science, la technologie et l'innovation ;
- assurer l'accès à diverses activités culturelles ;
- encourager la participation aux loisirs et aux activités physiques.

## **3. *Promouvoir le développement durable***

Si nous voulons garantir la viabilité future des communautés, nous devons utiliser les ressources naturelles de sorte à garantir une bonne qualité de vie pour les générations à venir. Le développement durable ne peut être réalisé uniquement au moyen de solutions technologiques, de règlements politiques ou d'avantages fiscaux. Un changement radical

dans nos façons de penser et d'agir est nécessaire. L'apprentissage tout au long de la vie est un facteur nécessaire pour susciter ce changement.

Lors de la création des villes apprenantes, nous favoriserons le développement durable par les actions suivantes :

- réduire les impacts néfastes des activités économiques et autres activités humaines sur l'environnement naturel;
- protéger l'environnement naturel et améliorer l'habitabilité de nos villes ;
- promouvoir le développement durable par un apprentissage actif dans toutes les situations.

#### ***4. Promouvoir un apprentissage intégrateur dans les systèmes d'enseignement***

Tous les citoyens, sans distinction d'aptitude, de sexe et de sexualité, d'origine sociale, de langue, d'appartenance ethnique ou de culture doivent bénéficier d'un accès équitable aux opportunités éducatives. Si un citoyen est exclu du système éducatif, ceci peut nuire à sa capacité de s'épanouir et de contribuer à sa communauté.

Lors de la création des villes apprenantes, nous favoriserons un apprentissage intégrateur dans l'enseignement par les actions suivantes :

- élargir l'accès à l'éducation et à la protection de la petite enfance ;
- élargir l'accès à l'enseignement formel, du niveau primaire au niveau universitaire ;
- élargir l'accès et la participation à l'éducation et à la formation des adultes ainsi qu'à l'enseignement et la formation techniques et professionnels ;
- accroître la flexibilité des systèmes d'apprentissage tout au long de la vie en vue de proposer des opportunités diversifiées d'apprentissage et de couvrir un grand nombre de compétences ;
- fournir un soutien aux groupes marginalisés, dont les familles immigrées, afin de garantir leur accès à l'éducation.

#### ***5. Raviver l'apprentissage au sein des familles et des communautés***

L'apprentissage tout au long de la vie ne se limite pas aux situations éducatives et professionnelles. Il s'étend dans la vie entière d'une ville. Dans la plupart des sociétés, la famille est un cadre d'apprentissage particulièrement important. L'apprentissage au sein des familles et des communautés construit un capital social et améliore la qualité de la vie.

Lors de la création des villes apprenantes, nous raviverons l'apprentissage au sein des familles et des communautés par les actions suivantes :

- créer des espaces communautaires d'apprentissage et affecter des ressources à l'apprentissage au sein des familles et des communautés ;
- garantir au moyen de la consultation que les programmes communautaires d'éducation et d'apprentissage répondent aux besoins de tous les citoyens ;
- motiver les individus à participer à l'apprentissage communautaire et familial, avec une attention particulière pour les groupes vulnérables et défavorisés, tels que les familles dans le besoin, les personnes immigrées, les personnes handicapées, les minorités et les apprenants du troisième âge ;
- valoriser l'histoire et la culture de la communauté ainsi que les modes autochtones de savoir et d'apprentissage, qui sont des ressources uniques et précieuses.

## **6. Faciliter l'apprentissage pour l'emploi et au travail**

En raison de la mondialisation, du progrès technologique et de l'apparition des économies du savoir, la plupart des adultes doivent perfectionner régulièrement leurs compétences et connaissances. Pour leur part, les organismes publics et privés doivent instaurer une culture de l'apprentissage.

Lors de la création des villes apprenantes, nous faciliterons l'apprentissage pour l'emploi et au travail par les actions suivantes :

- aider les organismes publics et privés à devenir des organismes apprenants ;
- assurer que tous les membres de la population active, y compris les travailleurs immigrés, ont accès à un vaste choix d'opportunités éducatives ;
- inciter les employeurs et les syndicats à favoriser l'apprentissage au travail ;
- mettre en place des opportunités d'apprentissage adaptées aux jeunes et adultes sans emploi.

## **7. Étendre l'usage des techniques modernes d'apprentissage**

Les technologies de l'information et de la communication (TIC), en particulier Internet, ont ouvert de nouvelles possibilités d'apprentissage et d'éducation. Les villes modernes doivent permettre à tous les citoyens d'utiliser ces technologies en faveur de l'apprentissage et l'auto-responsabilisation.

Lors de la création des villes apprenantes, nous étendrons l'usage des techniques modernes d'apprentissage par les actions suivantes :

- 
- former les administrateurs, enseignants et éducateurs à utiliser les technologies qui favorisent l'apprentissage ;

- élargir l'accès des citoyens aux outils et programmes éducatifs des TIC ;
- concevoir des ressources d'apprentissage en ligne de qualité .
- 

### **8. Accroître la qualité de l'apprentissage**

Les politiques et pratiques d'apprentissage tout au long de la vie s'attachent à accroître le nombre de participants, mais ceci n'est pas suffisant. De nombreuses villes constatent un écart entre le nombre de participants aux mesures d'éducation et d'apprentissage, et le nombre d'apprenants qui parviennent à assimiler des compétences et savoirs pertinents et transférables. La qualité est par conséquent d'une importance primordiale. En particulier, il existe un besoin urgent de promouvoir les savoirs, valeurs et comportements qui permettront aux individus de surmonter les différences religieuses, linguistiques et culturelles, de coexister en paix et de découvrir les principes humains, moraux et éthiques qu'ils ont en commun.

Lors de la création des villes apprenantes, nous accorderons une grande importance à accroître la qualité de l'apprentissage par les actions suivantes :

- favoriser une évolution des mentalités, pour passer de l'enseignement à l'apprentissage, et de la simple acquisition d'informations au développement de la créativité et des compétences d'apprentissage ;
- sensibiliser aux valeurs morales, éthiques et culturelles communes, et stimuler la tolérance envers les différences ;
- engager des administrateurs, enseignants et éducateurs formés en conséquence ;
- promouvoir un environnement favorable à l'apprenant, dans lequel ce dernier est dans la mesure du possible maître de son apprentissage ;
- apporter un soutien aux apprenants aux besoins particuliers, notamment ceux qui se trouvent en difficulté d'apprentissage.

### **9. Favoriser une culture de l'apprentissage tout au long de la vie**

La majorité des êtres humains connaissent diverses situations d'apprentissage. Si les résultats de tous les apprentissages sont reconnus, récompensés et célébrés par la ville, la position des apprenants dans la société s'en trouve renforcée et ils sont motivés pour poursuivre leur apprentissage. Cette motivation doit être soutenue par une offre complète d'informations et de conseils qui aide les individus à opérer des choix éducatifs éclairés.

Lors de la création des villes apprenantes, nous favoriserons une culture vivante de l'apprentissage tout au long de la vie par les actions suivantes :

- reconnaître aux moyens de communication, bibliothèques, musées, milieux religieux, centres sportifs et culturels, centres communautaires, parcs et lieux similaires le rôle d'espaces éducatifs;
- organiser et promouvoir les événements publics qui stimulent et célèbrent l'apprentissage ;
- fournir à tous les citoyens informations, conseils et soutiens appropriés, et les encourager à apprendre par différents moyens ;
- reconnaître l'importance de l'apprentissage en situations informelles et non formelles, et concevoir des systèmes qui reconnaissent et récompensent toutes les formes d'apprentissage.

### **10. Renforcer la volonté et l'engagement politiques**

Une volonté et un engagement politiques fermes sont nécessaires pour créer avec succès une ville apprenante. Il incombe principalement à la politique et aux administrations de mobiliser les moyens politiques nécessaires pour que les villes apprenantes deviennent une réalité.

Lors de la création des villes apprenantes, nous renforcerons la volonté et l'engagement politiques par les actions suivantes :

- afficher un appui politique fort et prendre un engagement inébranlable en vue de transformer nos villes en cités apprenantes ;
- concevoir et appliquer des stratégies bien étayées et participatives destinées à promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie pour tous ;
- 
- procéder au suivi systématique des avancées menant à la création d'une ville apprenante.

### **11. Perfectionner la gouvernance et la participation de toutes les parties prenantes**

Tous les secteurs de la société ont un rôle essentiel à jouer dans l'éducation et l'apprentissage, et doivent participer à la création des villes apprenantes. Cependant les parties prenantes et citoyens seront davantage susceptibles de s'investir dans la création de villes apprenantes si les décisions sont prises sur une base participative.

Lors de la création des villes apprenantes, nous perfectionnerons la gouvernance et la participation de toutes les parties prenantes par les actions suivantes :

- instaurer des mécanismes de coordination inter-sectorielle qui impliquent dans la création de la ville apprenante les organismes publics et non gouvernementaux ainsi que le secteur privé ;
- créer des partenariats bilatéraux ou multilatéraux entre les secteurs, afin de partager les ressources et d'accroître la disponibilité des opportunités d'apprentissage ;
- encourager toutes les parties prenantes à proposer des opportunités éducatives de qualité, et à fournir leur propre et unique contribution à la création d'une ville apprenante.

## **12. Stimuler la mobilisation et l'utilisation des ressources**

Les villes et les communautés qui adoptent l'apprentissage tout au long de la vie pour tous constatent des améliorations notables en termes de santé publique, de croissance économique, de réduction de la criminalité et de participation démocratique. Ces bienfaits plus vastes de l'apprentissage tout au long de la vie fournissent de solides arguments en faveur d'une augmentation de l'investissement dans la création de villes apprenantes.

Lors de la création des villes apprenantes, nous stimulerons la mobilisation et l'utilisation des ressources par les actions suivantes :

- favoriser une augmentation de l'investissement financier dans l'apprentissage tout au long de la vie, de la part du gouvernement, de la société civile, des organisations du secteur privé ainsi que des individus ;
- utiliser de manière efficace les ressources éducatives de toutes les parties prenantes, et élaborer des mécanismes innovants pour financer l'apprentissage tout au long de la vie pour tous ;
- éliminer les obstacles structurels à l'apprentissage, en adoptant des politiques de financement en faveur des groupes défavorisés et en leur apportant différentes sortes de soutien ;
- encourager les citoyens à partager bénévolement leurs talents, savoirs, connaissances et expériences ;
- stimuler l'échange des idées, expériences et bonnes pratiques entre organismes de villes différentes.

## **Appel à l'action**

De nombreuses agglomérations se déclarent d'ores et déjà villes ou régions apprenantes. Elles ont à cœur de bénéficier du dialogue stratégique international, de la recherche-action, du perfectionnement des capacités et de l'échange d'expériences, ainsi que d'appliquer des approches concluantes pour promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie. Pour ces raisons,

1. nous appelons l'UNESCO à créer un réseau mondial des villes apprenantes, en vue de soutenir et d'accélérer la pratique de l'apprentissage tout au long de la vie dans les communautés de la planète. Ce réseau aura pour tâches de : stimuler le dialogue stratégique et l'apprentissage mutuel entre les villes membres, forger des liens, favoriser les partenariats, organiser le perfectionnement des capacités, et concevoir des instruments qui encouragent et reconnaissent les progrès accomplis;
2. nous appelons les villes et régions de la planète entière à se joindre à ce réseau en vue de concevoir et d'appliquer des stratégies d'apprentissage tout au long de vie dans leurs villes ;
3. nous appelons les organismes internationaux et régionaux à devenir membres actifs de ce réseau ;
4. nous appelons les gouvernements nationaux à encourager les administrations locales à créer des régions et communautés apprenantes, et à participer aux activités internationales d'apprentissage entre pairs.
5. nous appelons les fondations, les entreprises privées et les organisations de la société civile à devenir des partenaires actifs du réseau mondial des villes apprenantes, en s'inspirant des expériences accumulées par les initiatives du secteur privé.

## Remerciements

Nous exprimons notre reconnaissance pour la généreuse hospitalité et la gestion efficace de la part du ministère chinois de l'éducation et du gouvernement municipal de Pékin dans la coorganisation de cette conférence. Nous tenons à saluer ici les résultats du gouvernement municipal de Pékin dans sa démarche de transformer la dynamique capitale chinoise en ville apprenante.

Nous adressons nos vifs remerciements au ministère de l'éducation de la Chine, à la Commission nationale chinoise pour l'UNESCO, à FESTO Didactic, à *dvv international*, à Kings Group, à l'Organisation des États ibéro-américains pour l'Éducation, la Science et la Culture (OEI) et à la Direction suisse pour le développement et la coopération (SDC), pour leur soutien financier à la participation de délégués issus des pays à plus faible revenu.